

Formations Secourisme :

SST : Sauveteur Secouriste du Travail

Prérequis : à partir de 16 ans avec une bonne compréhension du français

Durée : 14h sur 2 jours

Public ciblé : Tous salariés ou toutes personnes voulant acquérir les notions de base du secourisme et de la prévention en entreprise.

Participants : 4 à 10 apprenants

Tarifs : Formations intra entreprise sur devis personnalisé sous 24 à 48h.

Formation inter entreprise et individuelle : 260€ par participants

Objectif de la formation : L'apprenant sera capable à l'issue de la formation :

- D'intervenir en qualité de premier secouriste face à une situation d'accident dans le cadre de sa profession ou dans sa vie personnelle ;
- D'alerter ou faire alerter les secours en communiquant les bonnes informations ;
- D'être acteur de la prévention au sein de son entreprise.

Programme de la formation :

- **Bloc de compétences 1 : Prévention**

- Le cadre juridique du SST ;
- Les effets de l'accident du travail et la maladie professionnelle en entreprise ;
- La prévention des risques professionnels ;
- Les acteurs internes et externes de la prévention.

- **Bloc de compétences 2 : Secourisme**

- La protection ;
- L'examen de la victime ;
- Alerter ou faire alerter les secours ;
- Reconnaître et intervenir sur une victime qui :
 - Présente un étouffement, une hémorragie, un malaise, des plaies, des signes de brûlure, un traumatisme, se plaint d'une douleur ;
- Savoir réaliser une PLS ;
- Savoir réaliser une réanimation cardio-pulmonaire et mettre en place un défibrillateur sur une victime en arrêt cardiaque.

Méthode pédagogique : Alternance entre interactions théoriques et pratiques s'adaptant au vécu professionnel et personnel des apprenants. Mise en situation au plus proche de la réalité pour une immersion totale. Aide-mémoire offert aux apprenants.

Lieu : Salle dédiée en intra entreprise ou externe.

Renouvellement : MAC SST 7h00 tous les 2 ans.

Formateur : Formateur SST certifié INRS.



Suivi et Évaluation : Évaluation formative pendant la durée de formation puis 2 épreuves certificatives conformément au référentiel INRS. Émargement par demi-journée.

Attribution finale :

Certificat Sauveteur Secouriste du Travail.

Le stagiaire doit avoir participé à la totalité de la formation et satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives.

Pas de possibilité de validation partielle.

Ce certificat donne l'équivalence à l'unité d'enseignement «Prévention et secours civique de niveau1» (PSC1) du Ministère de l'Intérieur